

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2025
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du BUREAU
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en exercice :
33

L'an deux mille vingt-cinq et le dix du mois de septembre, le Bureau de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est réuni à la Maison de l'Emploi à Louhans sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance :
25 + 2 pouvoirs

Date de la convocation :
03 septembre 2025

Etaient présents : M. Anthony VADOT, Mme Martine MOREL, M. Jean-Louis DESBORDES, Mme Françoise JAILLET, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Sylvie DECUIGNIERES, Mme Christine LOUROT, M. Stéphane BALTES, M. André BECHE, Mme Géraldine GILLES, M. Frédéric BOUCHET, Christine BUATOIS, M. Gérald ROY, M. Jacky BONIN, Mme Sabine SCHEFFER, M. Denis PARISOT, M. Jacques GELOT, M. Xavier BARDET, M. Eric BERNARD, M. Didier LAURENCY, M. David COLIN, M. Joël CULAS, M. Jean-Marc ABERLENC, M. Jean-Michel LONGIN, M. Mickaël CHEVREY.

Étaient excusés : Mme Fabienne BUISSON, M. Sébastien GUIGUE, M. Philippe CAUZARD, Mme Elise MYAT, M. Rémy CHATOT, pouvoir donné à Mme Géraldine GILLES, M. Christian CLERC, M. Patrick LECUELLE, Mme Chantal, PETIOT pouvoir donné à M. Anthony VADOT.

Secrétaire de séance : M. Mickaël CHEVREY

1.1 Marchés publics

B2025-14 Renouvellement du marché relatif à l'évacuation, au transport et à l'élimination des boues des stations d'épurations de Louhans (71500) et de Cuiseaux (71480) - 2 lots

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de la Commande Publique,

VU la délibération n°B2024-06 du Bureau Communautaire en date du 21 février 2024 attribuant le marché relatif à l'évacuation, au transport et à l'élimination des boues des stations d'épurations de Louhans (71500) et de Cuiseaux (71480),

- Lot n° 1 pour la station d'épuration de la Commune de Louhans (71500) à l'entreprise SEDE ENVIRONNEMENT sise à SAVIGNY LES BEAUNE (21 240) pour un prix unitaire de 13,30 € HT /tonne de boues évacuées,
- Lot n°2 pour la station d'épuration de Cuiseaux (71480) à TRONTIN sise à CUISEAUX (71480) pour un prix unitaire de 13,50 € HT / tonne de boues évacuées,

VU la délibération n°B2024-30 du Bureau Communautaire en date du 11 septembre 2024 décidant de reconduire le marché pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025,

VU le Cahier des Clauses Particulières fixant la durée initiale du marché de 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2024 et prévoyant deux reconductions éventuelles pour une période de 12 mois chacune, et ce, sur décision expresse du représentant du Pouvoir Adjudicateur, adressée au prestataire 1 mois avant la date d'échéance fixée au 1^{er} janvier de chaque année.

VU les actes modificatifs 1 et 2 dudit marché relatif au changement de dénomination sociale et d'adresse du titulaire, soit Véolia Agriculture France sise 15 rue Jean-François Champollion 21200 Beaune.

Le Bureau ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DECIDE de reconduire le marché relatif à l'évacuation, au transport et à l'élimination des boues de la station d'épuration de la Commune de Louhans (71500) et de Cuiseaux (71 480), Lots 1 et 2, pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.

AUTORISE le Président à signer l'acte modificatif en ce sens et à conclure toutes les formalités nécessaires.

Secrétaire de séance :
Mickaël CHEVREY



Date 15/09/2025

DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus

Et ont signé les membres présents

Pour extrait certifié conforme

Anthony VADOT



Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'

Date 15/09/2025